

Ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire

COMMUNIQUE

PLANS D'AIDE POUR STIMULER LA PRODUCTION AGRICOLE

Le Ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire a mis en place plusieurs plans d'aide pour encourager les agriculteurs et agro-entrepreneurs d'adopter une culture moderne et plus performante afin d'améliorer la productivité et la qualité de leurs produits.

Ces plans d'aide prévoient un financement de 50 % du coût total de l'investissements nécessaire à la réalisation du projet choisi **OU** un montant maximum selon les conditions du plan.

Les plans d'aide pour les planteurs, fermiers et agro-entrepreneurs sont les suivants :

- La mise en place des structures pour la culture protégée ;
- L'achat des équipements pour le captage des eaux pluviales ;
- L'achat des équipements agricoles et de transformation incluant l'installation d'un système d'irrigation ;
- L'achat de caméras de surveillance ;
- L'achat de génisses/ vaches laitières de race améliorée ;
- L'achat de cabris et de moutons reproducteurs de race améliorée ;
- Construction et rénovation des bâtiments pour l'élevage ;
- Création de pâturages et production de plantes fourragères améliorées ; et
- Promotion de l'apiculture

Pour de plus amples renseignements, veuillez contacter un officier dans un des bureaux du **Food and Agricultural Research and Extension Institute (FAREI)**, comme indiqué ci-dessous, durant les heures ouvrables (13.00 à 16.00 heures) :

1. Comptoir d'informations de St Pierre (Tél : 433-4378 ; 433-9350)
2. Ferme Modèle de Mapou (Tél : 266-2087)
3. Ferme Modèle de Flacq (Tél : 413-8125)
4. Centre de Demonstration de Rivière des Anguilles (Tél : 626-2554)
5. Centre de Demonstration de Plaisance (Tél : 637-8112)
6. Vacoas - Complexe municipale (Tél : 606-3087)

**Ministère de l'Agro-Industrie
et de la Sécurité Alimentaire
03 Octobre 2022**